



ASSEMBLÉE — 39^e SESSION

PLÉNIÈRE

Point 8 : Déclarations des délégations d'États membres

DÉCLARATION DE SINGAPOUR

(Note présentée par Singapour)

Monsieur le Président de l'Assemblée,
Monsieur le Président du Conseil de l'OACI, M. Olumuyiwa Benard Aliu,
Éminents délégués,

SINGAPOUR : 50 ANS DE PRÉSENCE À L'OACI

1. Pour Singapour, cette année marque 50 ans de présence à l'OACI. Nous sommes devenus membres de l'OACI tout juste une année après l'indépendance de notre nation en 1965. Lors de notre première venue à la 16^e Assemblée de l'OACI en 1968, à Buenos Aires, mon prédécesseur a exposé la vision qu'avait Singapour de l'OACI : « Singapour appuie pleinement les nobles buts et objectifs de l'OACI... pour que l'aviation civile internationale soit encore plus soutenue et qu'elle se développe davantage pour instaurer plus d'amitié, plus d'harmonie et plus de compréhension entre les nations et les peuples du monde ».

2. Cinquante ans après, Singapour reste convaincue de cette vision. L'aviation civile à Singapour a fait de grands pas. Le premier vol de passagers a atterri à notre aéroport international de Paya Lebar en 1955. Aujourd'hui, l'aéroport international de Singapour Changi achemine plus de 55 millions de passagers. La croissance de notre secteur aéronautique n'a été rendue possible que parce que l'OACI a tenu son rôle de chef de file, en mettant en place un cadre global qui permet à l'aviation civile internationale de se développer de manière sûre et ordonnée. Singapour a grandement bénéficié de sa qualité d'État membre. Nous poursuivons notre développement et nous sommes également reconnaissants à nos collègues États membres pour leur amitié, leur soutien et leur assistance en matière de formation.

3. Nous estimons que Singapour, à son tour, devrait donner quelque chose en retour. Nous contribuons activement, en termes de ressources et de compétences, à aider les progrès de l'aviation civile internationale, et nous appuyons la louable initiative « Aucun pays laissé de côté ». Singapour participe activement aux délibérations des instances de l'OACI sur diverses questions, qui vont de la sécurité et de la sûreté de l'aviation, de la formation et du renforcement des capacités jusqu'à la gestion du trafic aérien, au droit aérien et à la protection de l'environnement, afin de faire en sorte que davantage d'États bénéficient des opportunités qu'offre l'aviation.

NOUS SOMMES PRÊTS POUR L'AVENIR ET PRÉCONISONS UNE COLLABORATION PLUS FORTE

4. L'aviation est un moteur clé de la mondialisation et de la croissance économique. À cet égard, je me réjouis que les perspectives du trafic aérien pour les quelques décennies à venir soient extrêmement positives, propulsées par une plus grande libéralisation des services aériens. En Asie du sud-est, nous avons instauré un marché unique de l'aviation de l'ANASE, à l'appui de la communauté de l'ANASE. Il y a des accords « ciel ouvert » analogues en Afrique, en Amérique latine, dans les Caraïbes, au Moyen-Orient et dans l'Union européenne. L'Amérique du Nord et, en particulier les États-Unis, avec Singapour, ont été un pionnier de l'Accord multilatéral sur la libéralisation du transport aérien international (MALIAT), qui est multilatéral, multirégional et transocéanique. Pour ce qui est de l'avenir, l'ANASE et l'Union européenne entament des négociations sur un accord global sur le transport aérien, de nature transrégionale, qui serait le premier accord mondial de bloc à bloc.

5. Ces initiatives de libéralisation vont stimuler la croissance du trafic aérien, mais elles comporteront également des défis. Les États devront favoriser une collaboration plus étroite pour faire face à des préoccupations qui seraient accentuées par l'augmentation du nombre de compagnies aériennes reliant nos pays.

6. Un souci principal est la sécurité. Sur ce point, ce ne sont pas seulement des vies qui sont en jeu, mais également la confiance dans l'aviation et le système mondial d'aviation. Les États n'ont peut-être pas tous atteint des niveaux satisfaisants en matière de supervision de la sécurité. Nous devons poursuivre l'exécution du Plan OACI pour la sécurité de l'aviation dans le monde, ainsi que les efforts régionaux pour coordonner et développer les initiatives de sécurité.

7. Le secteur fait également face à des défis plus nombreux et de plus en plus complexes dans le domaine de la sûreté de l'aviation. La récente vague d'attaques terroristes, y compris aux aéroports de Bruxelles et d'Istanbul, souligne ce point. Les cyberattaques seront également de plus en plus fréquentes et constituent une menace inquiétante. Nous nous tournons vers l'OACI, chef de file, pour qu'elle rassemble les États membres et que ceux-ci prennent des mesures complètes, robustes et coordonnées. En particulier, nous attendons avec impatience l'élaboration de plans pour la sûreté de l'aviation dans le monde (GASeP), à l'issue de la présente Assemblée.

8. En même temps, nous devrions continuer d'étudier les questions des flux de trafic aérien, afin de maximiser les avantages que l'on peut retirer des cieux ouverts. À l'appui du plan mondial de navigation aérienne de l'OACI, Singapour collabore avec d'autres prestataires de service de navigation aérienne afin de mettre en œuvre la gestion des flux de trafic aérien (ATFM) pour un meilleur écoulement du trafic aérien, évitant ainsi des retards et des consommations de carburant inutiles. Nous appuyons également fortement le plan OACI d'ATM sans discontinuité pour l'Asie-Pacifique ainsi que l'aspiration de l'ANASE à un ciel ouvert de l'ANASE, qui s'inspire des programmes NextGen des États-Unis et SESAR européen (programme de recherche ATM dans le cadre du ciel unique européen). À cette fin, Singapour a créé un centre d'excellence pour la gestion du trafic aérien et investit dans un nouveau système de gestion du trafic aérien à la pointe de la technologie pour servir les 600 000 avions qui traversent la FIR Singapour chaque année.

CONCLUSION

9. Sur ce, je voudrais conclure en affirmant le soutien le plus fort de Singapour aux divers plans transformationnels de l'OACI. Grâce à ces plans, nous pourrions collectivement maintenir pendant 50 ans encore la sécurité, l'efficacité et la durabilité du transport aérien.

10. Je vous remercie.

M. Khaw Boon Wan,
Ministre coordonnateur des infrastructures et Ministre des transports.

— FIN —